

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° I-866

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 13**

À la première phrase de l'alinéa 139, substituer au mot :

« subventions »,

le mot :

« aides ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.